



## Commission des Compétitions Jeunes et Seniors SAISON 2023/2024

### PROCÈS-VERBAL N°3

---

**Réunion du : jeudi 27 juillet 2023**

---

*Toutes les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes de la L.P.I.F.F., dans un délai de **7 jours** à compter du lendemain du jour de leur notification (ce délai étant de **2 jours** pour les Coupes Nationales et de **3 jours** pour les Coupes Régionales), dans les conditions de forme prévues à l'article 31 du Règlement Sportif Général de la L.P.I.F.F..*

\*\*\*\*\*

#### **COUPE DE France 2023/2024**

La Commission informe qu'il ne sera pas nécessaire de faire un tour de cadrage avant le 3<sup>ème</sup> tour.

Rappel du calendrier :

3<sup>ème</sup> tour : 17/09/2023 (entrée des clubs de N3);

4<sup>ème</sup> tour : 01/10/2023 (entrée des clubs de N2);

5<sup>ème</sup> tour : 15/10/2023 (entrée des clubs de N1);

6<sup>ème</sup> et dernier tour régional :29/10/2023.

#### **JEUNESSE AUBERVILLIERS – 544051**

Rappel :

Suite à l'indisponibilité du stade Docteur Pieyre jusqu'au 18/10/2023.

La Commission reste en attente des propositions du club pour les matchs concernés dans cette période :

- Soit un terrain de repli
- Soit une inversion

Liste des rencontres concernées :

➤ **U18 R2 / B**

25908083 JEUNESSE AUBERVILLIERS 1 / ENTENTE SSG 1 du 24/09/2023

➤ **U17 R1**

25901585 JEUNESSE AUBERVILLIERS 1 / JOINVILLE RC 1 du 24/09/2023

➤ **U16 R1**

25893900 JEUNESSE AUBERVILLIERS 1 / ACBB 1 du 17/09/2023

25893845 JEUNESSE AUBERVILLIERS 1 / CRETEIL US 1 du 08/10/2023

➤ **U16 R3 / C**

25892008 JEUNESSE AUBERVILLIERS 2 / GRIGNY US 1 du 17/09/2023

25891953 JEUNESSE AUBERVILLIERS 2 / CRETEIL US 2 du 08/10/2023

➤ **U15 R1**

25892307 JEUNESSE AUBERVILLIERS 1 / SARCELLES AAS 1 du 23/09/2023

25892314 JEUNESSE AUBERVILLIERS 1 / CRETEIL US 1 du 07/10/2023

25892323 JEUNESSE AUBERVILLIERS 1 / RED STAR FC 1 du 14/10/2023

➤ **U14 R1 / B**

25865312 JEUNESSE AUBERVILLIERS 1 / ARGENTEUIL RC 1 du 30/09/2023

➤ **U14 R3 / D**

25891113 JEUNESSE AUBERVILLIERS 2 / BRUNOY FC 1 du 23/09/2023

25891120 JEUNESSE AUBERVILLIERS 2 / CFFP 1 du 07/10/2023

25891129 JEUNESSE AUBERVILLIERS 2 / LINAS MONTLHERY ESA 1 du 14/10/2023

<b>SENIORS - CHAMPIONNAT</b>
------------------------------

**519839 – VILLEJUIF US (R1/B)**

Rappel :

À la suite de la décision de la Commission Régionale de Discipline du 24/05/2023 ayant infligé une suspension de terrain de UN (1) MATCH FERME à l'équipe Seniors 1 de VILLEJUIF U.S., à compter du 1<sup>er</sup> Juillet 2023 ; le terrain de repli devant être neutre et situé en dehors de la ville de VILLEJUIF

La Commission demande au club de lui communiquer le nom du terrain de repli accompagné de l'attestation de mise à disposition du propriétaire des installations pour son premier match à domicile :

**25874278 – VILLEJUIF US 1 / ESPERANCE AULNAYSIENNE du 23/09/2023**

La Commission précise que si le club de VILLEJUIF US est tiré club recevant lors de matches de coupes (Coupe de France ou Paris IDF), cette ou ces rencontre.s sera.ont à prendre en compte dans la purge de la suspension du terrain.

**541 449 – STAINS E.S. (R3/D)**

Rappel :

À la suite de la décision de la Commission Régionale de Discipline du 28/06/2023 ayant infligé une suspension de terrain de DEUX (2) MATCHS FERMES à l'équipe Seniors 1 de STAINS E.S., à compter du 1<sup>er</sup> Juillet 2023 ; le terrain de repli devant être neutre et situé en dehors de la ville de STAINS

La Commission demande au club de lui communiquer le nom du terrain de repli accompagné de l'attestation de mise à disposition du propriétaire des installations pour les 2 premières rencontres à domicile :

**25925676 STAINS ES 1 / OZOIR 77 FC 1 du 10/09/2023**

**25925621 STAINS ES 1 / COSMO TAVENRY 1 du 08/10/2023**

La Commission précise que si le club de STAINS ES est tiré club recevant lors de matches de coupes (Coupe de France ou Paris IDF), cette ou ces rencontres seront à prendre en compte dans la purge de la suspension du terrain.

**U20 - CHAMPIONNAT****Régional 3**

Rappel :

Un point sera fait fin août / début septembre sur les ajouts et retrait d'engagements en U20 R3 ce qui pourrait modifier la composition des groupes.

A ce jour, elle prend note des retraits d'engagements de :

- 563601 – MACCABI PARIS 1 (pv du 20/07/2023)
- 581708 – MINIS AND MAXIS (poule B) – retrait après parution du calendrier (amende art.9.4 RSG LPIFF)
- 540587 NEUILLY OL. (poule E) – retrait après parution du calendrier (amende art.9.4 RSG LPIFF)

Et de l'engagement supplémentaire de :

- 551831 – AS DE PARIS 1 (pv du 20/07/2023)

**500832 – SENART MOISSY (R3/C)**

La Commission prend connaissance de la décision de la commission Supérieure d'Appel de la FFF du 20/07/2023 ayant infligé une suspension de terrain pour toute la saison 2023/2024 à l'équipe U20 de SENART MOISSY, à compter du 1<sup>er</sup> Juillet 2023 ; **le terrain de repli devant être neutre et situé à 20km de la ville de MOISSY CRAMAYEL.**

La Commission demande au club de lui communiquer le nom du terrain de repli accompagné de l'attestation de mise à disposition du propriétaire des installations pour toutes ses rencontres à domicile.

**U17 - CHAMPIONNAT****Régional 1****532133 – FC 93 BOBIGNY**

La Commission accuse réception du courriel du club et fixe toutes les rencontres à domicile à 11h30.

**Régional 2**

Rappel :

Un point sera fait fin août / début septembre sur les ajouts et retrait d'engagements en U17 R2 ce qui pourrait modifier la composition des groupes.

A ce jour, elle prend note des retraits d'engagements de :

- 500578 – FRANCONVILLE FC (pv du 20/07/2023)
- 581 726 – BRIE EST FC (pv du 20/07/2023)

Et de l'engagement supplémentaire de :

- 540587 – NEUILLY OL. (pv du 20/07/2023)

**Engagement en attente :**

- 551586 – TREMLIN FOOT

**518884 - LINAS MONTLHERY E.S.A. 1 (R2/B)**

La Commission accuse réception du courriel du club et fixe toutes les rencontres à domicile à 11h30.

**500365 – MONTEREAU ASA 1 (R2/B)**

La Commission accuse réception du courriel du club et fixe toutes les rencontres à domicile à 13h00.

**554 212 - EPINAY FOOTBALL ACADEMIE (U17 R2/C)**

Rappel :

À la suite de la décision de la Commission Régionale de Discipline du 10/05/2023 ayant infligé une suspension de terrain de UN (1) MATCH FERME à l'équipe U17 d'EPINAY FOOTBALL ACADEMIE, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2023 ; le terrain de repli devant être neutre et situé en dehors de la ville d'EPINAY SUR SEINE.

La Commission demande au club de lui communiquer le nom du terrain de repli accompagné de l'attestation de mise à disposition du propriétaire des installations pour la première rencontre à domicile :

**25904206 EPINAY AC 1 / DEUIL ENGHEN FC 1 du 08/10/2023**

La Commission précise que si le club d'EPINAY FOOTBALL ACADEMIE est tiré club recevant lors d'un match de Coupe de Paris IDF), cette rencontre sera à prendre en compte dans la purge de la suspension du terrain.

<b>U16 - CHAMPIONNAT</b>
--------------------------

**518 832 – MASSY 91 F.C. – R2/B**

Rappel :

À la suite de la décision de la Commission Régionale de Discipline du 21/06/2023 ayant infligé une suspension de terrain de DEUX (2) MATCHES FERMES à l'équipe U16 de MASSY 91 F.C. 1, à compter du 1<sup>er</sup> Juillet 2023 ; le terrain de repli devant être neutre et situé en dehors de la ville de MASSY.

La Commission demande au club de lui communiquer le nom du terrain de repli accompagné de l'attestation de mise à disposition du propriétaire des installations pour les deux premières rencontres à domicile :

**25891612 MASSY 91 FC 1 / CLAYE SOUILLY 1 du 17/09/2023****25891557 MASSY 91 FC 1 / CERGY PONTOISE FC 1 du 08/10/2023**

La Commission précise que si le club de MASSY 91 FC est tiré club recevant lors d'un match de Coupe de Paris IDF), cette rencontre sera à prendre en compte dans la purge de la suspension du terrain.

**500051 – A.C.B.B. 2 – R3/A**

Rappel :

À la suite de la décision de la Commission Régionale de Discipline du 15/03/2023 ayant infligé une suspension de terrain de 3 MATCHES FERMES à l'équipe U16 2 de l'A.C.B.B., à compter du 17 avril 2023 ; le terrain de repli devant être neutre et situé à 20km de la ville de BOULOGNE-BILLANCOURT, la Commission précise qu'il reste 1 match de suspension (sur les 3) à purger au cours de la saison 2023/2024.

La Commission demande au club de lui communiquer le nom du terrain de repli accompagné de l'attestation de mise à disposition du propriétaire des installations pour son premier match à domicile :

**25891741 – A.C.B.B. 2 / ARGENTEUIL FC 1 du 17/09/2023**

La Commission précise que si le club de l'A.C.B.B. est tiré club recevant lors de matches de coupes (Coupe de France ou Paris IDF), cette ou ces rencontre.s sera.ont à prendre en compte dans la purge de la suspension du terrain.

**524 833 - GRIGNY US – R3/C**

Rappel :

À la suite de la décision de la Commission Régionale de Discipline du 07/06/2023 ayant infligé une suspension de terrain de UN (1) MATCH FERME à l'équipe U16 de GRIGNY U.S. 1, à compter du 1<sup>er</sup> Juillet 2023 ; le terrain de repli devant être neutre et situé en dehors de la ville de GRIGNY.

La Commission demande au club de lui communiquer le nom du terrain de repli accompagné de l'attestation de mise à disposition du propriétaire des installations pour la première rencontre à domicile :

**25891998 GRIGNY US 1 / VGA ST MAUR 1 du 24/09/2023**

La Commission précise que si le club de GRIGNY US est tiré club recevant lors d'un match de Coupe de Paris IDF, cette rencontre sera à prendre en compte dans la purge de la suspension du terrain.

**Championnat Régional U15****Régional 2**

Rappel :

Un point sera fait fin août / début septembre sur les ajouts et retrait d'engagements en U15 R2.

A ce jour, elle prend note du retrait d'engagements de :

500668 – FERTOISE BOISSY LE CUTTE AIGLE (poule F) – retrait après parution du calendrier (amende art.9.4 RSG LPIFF)

A ce jour, elle prend note de l'engagement supplémentaire de :

531349 – VILLETANEUSE CS 1 (pv du 20/07/2023)

511876 – TORCY PVM 2 (pv du 20/07/2023)

**Poule G****509738 – VOLTAIRE CHATENAY MALABRY**

La Commission accuse réception du courriel du club et fixe toutes les rencontres à domicile à 14h30.

**Championnat Régional U14****ORLY AS - 551086**

Rappel :

À la suite de la décision de la Commission Régionale de Discipline du 03/05/2023 ayant infligé une suspension de terrain de TROIS (3) MATCHS FERMES à l'équipe U14 d'ORLY, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2023 ; le terrain de repli devant être neutre et situé à 20km de la ville d'ORLY.

La Commission demande au club de lui communiquer le nom du terrain de repli accompagné de l'attestation de mise à disposition du propriétaire des installations pour la première rencontre à domicile :

**25890705 ORLY AS 1 / VAL D'EUROPE FC 1 du 30/09/2023**

**25890717 ORLY AS 1 / DAMMARIE LES LYS FC 1 du 14/10/2023**

**25890727 ORLY AS 1 / SENART MOISSY 2 du 18/11/2023**

La Commission précise que si le club d'ORLY AS est tiré club recevant lors d'un match de Coupe de Paris IDF, cette rencontre sera à prendre en compte dans la purge de la suspension du terrain.

**CDM - CHAMPIONNAT****25882762 RELAIS CREOLE / RUEIL MALMAISON FC du 24/09/2023 (R1)**

Rappel :

Suite à l'indisponibilité du stade Docteur Pieyre jusqu'au 18/10/2023.

La Commission reste en attente de la proposition du club :

- Soit un terrain de repli
- Soit une inversion

**25884093 VAUJOURS / THORIGNY du 24/09/2023 (R3/D)**

Reprise de dossier :

La Commission accuse réception des courriels du club et de la Mairie de VAUJOURS précisant que le terrain du stade Jules Ferry est également concerné par les travaux de réfection du 10 juillet au 13 octobre 2023.

Par conséquent, la Commission procède à l'inversion du 1<sup>er</sup> match de la saison à domicile sous réserve de la disponibilité du terrain de THORIGNY.

Elle invite le club de THORIGNY à l'informer en cas d'indisponibilité de son terrain  
Etant précisé que le match retour se déroulera à VAUJOURS.

<b>ANCIENS - CHAMPIONNAT</b>
------------------------------

**553138 – CLAMART (R3/B)**

La Commission accuse réception du courriel du club et fixe toutes les rencontres à domicile à 10h00.

**25882636 ROISSY EN BRIE US / CHAMPS SUR MARNE FOOT du 17/09/2023 (R3/D)**

Rappel :

Suite à l'indisponibilité du terrain jusqu'à 13h30, la Commission reste en attente de la proposition du club

- Soit proposer un terrain de repli
- Soit proposer une inversion (à voir avec l'adversaire si ses installations sont disponibles)

A défaut le match sera reporté au dimanche 01/10/2023

**515348 – ROISSY EN BRIE US (R3/D)**

La Commission accuse réception du courriel du club et fixe toutes les rencontres à domicile à 10h00.